



**l'Assurance
Maladie**

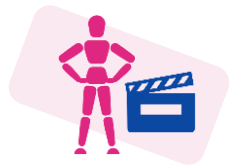
Agir ensemble, protéger chacun

Orne

Présentation Mon espace santé

mon
ESPACE
SANTÉ

POURQUOI MON ESPACE SANTÉ ?



Mon espace santé s'adresse à **tout usager** du système de santé français et **le rend acteur de sa santé**



C'est un **espace de confiance** personnel, pour stocker **ses données de santé** et les partager avec des professionnels de santé ou des **services de santé référencés par la puissance publique**



Il **simplifie le parcours santé** de l'utilisateur tout au long de sa vie



Mon espace santé **va sécuriser** la gestion des données de santé des citoyens

LES FONCTIONNALITÉS DE MON ESPACE SANTÉ

Grâce à Mon espace santé, l'utilisateur aura accès à 4 fonctionnalités majeures (dont 2 disponibles à ce jour : dossier médical et messagerie)

Un dossier médical

Consultation et alimentation des **documents** ajoutés par l'utilisateur ou ses professionnels de santé (ordonnance, compte rendu d'hospitalisation, biologies...)

Alimentation et consultation par l'utilisateur de son **profil médical** : antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé ...

Cette brique s'appuie sur l'actuel **DMP** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs.



Une messagerie

Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance de l'équipe de soin de l'utilisateur via un service de **messagerie sécurisée** de santé.

Un catalogue de service

Accès à des applications de santé référencées par l'État via un **catalogue réunissant la diversité des services utiles à la santé** (portails patients, applications et objets connectés référencés.).

Un agenda

Agrégations des **événements** liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.

UNE CRÉATION PAR DÉFAUT POUR TOUS LES CITOYENS

La loi Organisation Transformation Système Santé de juillet 2019 prévoit la création de « Mon Espace Santé » par défaut, sauf opposition de la personne, c'est l'opt-out.

L'Opt-Out est un process de création de masse automatique des profils, sauf opposition.



Toutes les personnes rattachées à un régime d'assurance maladie français sont notifiées de l'arrivée de Mon espace santé



Un courrier (mail ou postal) fournit les modes d'opposition et d'accès au service



Si l'utilisateur active son accès, Mon espace santé est créé



Si l'utilisateur s'oppose, Mon espace santé ne sera pas créé



Au bout de 6 semaines, si l'utilisateur ne s'est pas connecté ni opposé, **Mon espace santé est automatiquement créé.**

Un professionnel peut écrire au patient via sa messagerie sécurisée de santé ou alimenter le DMP de la personne.

POURQUOI UTILISER MON ESPACE SANTÉ ?

Je stocke, je ne perds plus mes documents et je les partage facilement

« ne perdez plus vos ordonnances et vos résultats d'examen, stockez-les en toute sécurité sur Mon espace santé ! »

Mon espace santé stocke mes données de santé de manière sécurisée et j'y ai accès à tout instant. Plus besoin de s'inquiéter de la perte de mes documents de santé.

Exemple : En rendez-vous avec mon PS, si j'ai oublié mon compte-rendu d'analyse, je peux lui partager le document enregistré dans Mon espace santé. Cette fonction est également très utile si je change de médecin !

Je reçois des documents par mon médecin, l'hôpital, mon laboratoire d'analyse, et les acteurs engagés dans le suivi de ma santé

Les acteurs impliqués dans le suivi de ma santé ont la possibilité de me transférer des documents via Mon espace santé.

Exemple : Après une consultation mon médecin pourra m'envoyer mon ordonnance par messagerie ainsi que toute documentation utile concernant une pathologie, etc.

Mon professionnel de santé peut échanger avec moi et je peux lui répondre

CONCRÈTEMENT, COMMENT SE PASSE L'ACTIVATION ?

1 Notification de l'utilisateur

En tant qu'utilisateur je suis notifié de la création de mon espace santé **par mail ou par courrier** (si l'adresse mail n'est pas connue ou certifiée).



En cas d'envoi par mail, il contient :

- Une rapide présentation de Mon espace santé
- Un lien vers le site Monespace-sante.fr
- Le code provisoire nécessaire à l'activation ou l'opposition du service Mon espace santé

J'ai des enfants mineurs ?

Je reçois également des codes provisoires uniques pour chacun de mes enfants.



Bonjour,

Comme l'ensemble des citoyens français, vous allez bénéficier d'un nouveau service sécurisé, **Mon espace santé**, qui vous permet d'être acteur au quotidien de votre santé et de celle de vos proches.

Dans un délai d'un mois à partir de la réception de cet email, le service **Mon espace santé** sera créé automatiquement pour
\${vars["eens.PrenomFuturTitulaire"]} \${vars["eens.NomFuturTitulaire"]}.
Avec votre carte Vitale et le code provisoire ci-dessous, vous pouvez :

- **activer sans attendre le service ;**
- **ou vous opposer à sa création automatique.** Vous pourrez à tout moment changer d'avis et ouvrir plus tard votre accès personnel à **Mon espace santé**.



Code provisoire pour \${vars["eens.PrenomFuturTitulaire"]}
\${vars["eens.NomFuturTitulaire"]}
\${vars["eens.CodeEnrollement"]}

Ce code provisoire est confidentiel et valable \${vars["eens.DelaiOpposition"]} mois à partir de la réception de cet email.

SE CONNECTER À MON ESPACE SANTÉ

Avec Mon espace santé, vous pouvez :

- consulter et conserver toutes vos informations de santé grâce au dossier médical partagé (DMP) ;
- échanger avec les professionnels de santé qui assurent votre suivi grâce à une messagerie sécurisée.

Et dès 2022,

- suivre vos rendez-vous médicaux grâce à un agenda ;
- découvrir des applications utiles pour votre santé disponibles dans **Mon espace santé**.

Et dès 2022,

- suivre vos rendez-vous médicaux grâce à un agenda ;
- découvrir des applications utiles pour votre santé disponibles dans **Mon espace santé**.

Pour en savoir plus sur le service Mon espace santé, rendez-vous sur le site
[\\${vars\["eens.URLSite"\]}](#)
Avec toute mon attention,
\${vars["eens.SignatureCourrier"]}

Le service Mon espace santé mis en œuvre par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé garantit la protection de vos données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. L'envoi de cet email s'inscrit dans le cadre du traitement de données dénommé « Mon espace santé » mis en œuvre conjointement par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Pour en savoir plus sur le traitement et sur vos droits, rendez-vous sur [\\${vars\["eens.URLSiteJuridique"\]}](#)



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

CONCRÈTEMENT, COMMENT SE PASSE L'ACTIVATION ?

1 Notification de l'usager



En cas d'envoi par courrier, l'enveloppe contient :

► Un flyer d'information en 4 volets

► Un courrier de notification



Il contient le **code provisoire** nécessaire à l'activation (ou l'opposition) du service Mon espace santé pour chaque membre de la famille (parent & enfants mineurs)

J'ai des enfants mineurs ?

Je reçois également un courrier pour chacun de mes enfants contenant leur code provisoire unique.

Document de notification de l'usager pour le service Mon Espace Santé.

Mon nom ou celui de mon ayant droit :
NOM, TITUL1 PRENOM, TITUL1

1000216989 83201 148
eopj01 G1 2140 20 04 21 08 LILLE CTC

3422 **Service Santé**

Mme DURAND PIERRETTE
99 RUE DES ADRESSESSES
69100 VILLEURBANNE

Le 20/04/2021

mon ESPACE SANTÉ

> JE GÈRE MA SANTÉ AVEC LE NOUVEAU SERVICE MON ESPACE SANTÉ

Madame DURAND,

Comme l'ensemble des citoyens français, vous allez bénéficier d'un nouveau service sécurisé. Mon espace santé, qui vous permet d'être acteur au quotidien de votre santé et de celle de vos proches.

Avec Mon espace santé, vous pouvez :

- consulter et conserver toutes vos informations de santé grâce au dossier médical partagé (DMP) ;
- échanger avec les professionnels de santé qui assurent votre suivi grâce à une messagerie sécurisée.

Et dès 2022,

- suivre vos rendez-vous médicaux grâce à un agenda ;
- découvrir des applications utiles pour votre santé disponibles dans Mon espace santé.

Le service Mon espace santé sera créé automatiquement pour PRENOM, TITUL1 NOM, TITUL1 dans un délai de 1 mois à partir de la réception de ce courrier. Avec votre carte Vitale et le code provisoire ci-dessous, en vous connectant à monespace.solidarit.es vous pouvez :

- activer sans attendre le service Mon espace santé ;
- ou vous opposer à sa création automatique. Vous pourrez à tout moment changer d'avis et ouvrir plus tard votre espace personnel à Mon espace santé.

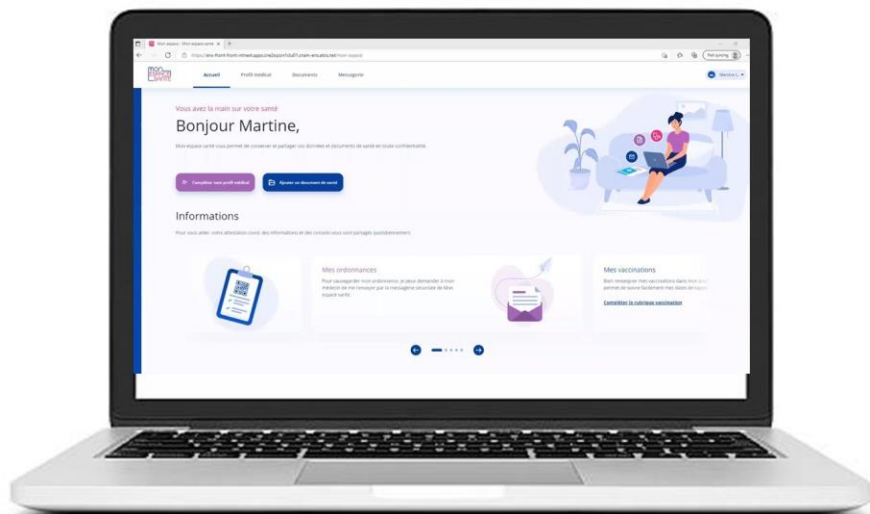
Code provisoire pour PRENOM, TITUL1 NOM, TITUL1
12345678ABC

Ce code est valable 1 mois à partir de la réception de ce courrier.

Avec toute mon attention,
Votre correspondant Mon espace santé

Le service Mon espace santé est en sécurité par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé garantissant la protection de vos données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. L'envoi de ce courrier s'inscrit dans le cadre du traitement de données « données à caractère personnel » visé au sein du traitement par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Pour en savoir plus sur le traitement et vos droits, rendez-vous sur monespace.solidarit.es/monespace/monespace.

UNE FOIS QUE L'USAGER A ACTIVÉ MON ESPACE SANTÉ



L'utilisateur va pouvoir compléter son profil médical



L'utilisateur va recevoir des messages de ses professionnels de santé* et pouvoir y répondre



L'utilisateur va pouvoir ajouter des documents



L'utilisateur va recevoir des documents de ses professionnels de santé et de l'Assurance maladie **

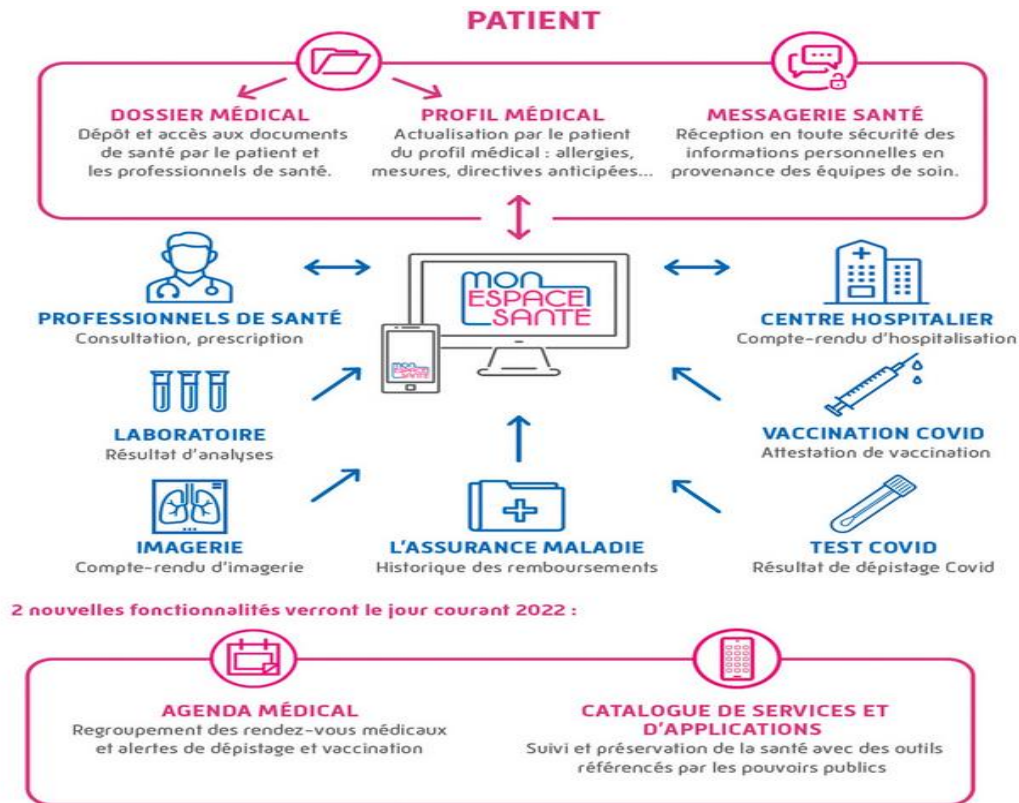


L'utilisateur pourra masquer certains documents aux professionnels de santé, ou bloquer certains professionnels de santé pour leur interdire l'accès à Mon espace santé

* L'utilisateur recevra une notification sur l'adresse mail renseignée dans Mon espace santé

** L'utilisateur recevra une notification sur l'adresse mail renseignée dans Mon espace santé que son profil soit activé ou non / si adresse mail inconnue, il recevra un courrier postal une fois par an (en cours de construction)

FONCTIONNALITÉS MON ESPACE SANTÉ



CONCRÈTEMENT, COMMENT SE PASSE L'ACTIVATION ?

ET SI JE RENCONTRE LA MOINDRE DIFFICULTÉ DANS LE PARCOURS ?

Si l'utilisateur rencontre un problème au moment de l'activation de son compte, il peut contacter le support utilisateur.

Les agents sauront identifier le problème et répondre aux questions de la personne.



<https://www.monespacesante.fr>